# La Braderie à Valenciennes

## Cent mille Visiteurs sont venus hier à Valenciennes, pour la Braderie et la marche du Commerce.

« Vires acquirit eundo ».

L'antique devise romaine, qui s'appliquait à la Renommée, déesse aux pieds de la réclame, peut être placée en quelque sorte en exergue de cette intéressante manifestation locale qu'est la Braderie.

Créée l'an dernier, où elle eut déjà une réussite que les organisateurs ne pouvaient prévoir, elle a obtenu, cette fois, un succès plus considérable encore, et que n'eurent pas souvent les solennités officielles.

Hier, la « Braderie » elle-même, s'était bolisée par un travesti à s'y méprendre, un char surchargé de tonneaux capables de contenter un régiment de soiffards, un char luxueux surmonté d'une cafetière géante entourée de divers produits d'alimentation richement présentés ; d'accortes blanchisseuses, symphonie en blanc et bleu ; une tribu de négrillons joufflus, avec leurs mamas, contraste classique pour une blanche maison ; un coin gigantesque : la maison en balade ; la corporation de la boucherie, précédée de bœufs ; de sémillantes tricoteuses;

### LA REINE ET SES DEMOISELLES D'HONNEUR

Cliché du journal *Le Chemin.*

Mlle Mathilde GUILLOTIN, 2e demoiselle d'honneur — Mlle Berthe BLUM, Reine — Mlle Marguerite ETUIN, 1re demoiselle d'honneur

accrue d'un cortège qui a prolongé, presque jusqu'à la fin de la journée l'attrait qui avait amené chez nous des milliers et des milliers de promeneurs.

#### LA MATINEE

Dès la veille, les « bradeux » étaient arrivés, cherchant leur installation.

Le matin, après les salves tonitruantes, à l'aube, les déballages commencent, hétéroclites et pittoresques, débordant sur les trottoirs des principales artères, envahissant les places et carrefours.

Peu à peu la foule s'amasse, descendant des tramways, venant à pied de tous les points de la région.

Rues de Paris, Ferrand, du Quesnoy, St-Géry, les places Saint-Jean, du Commerce et place d'Armes surtout, la circulation est de plus en plus difficile.

On se heurte, on se coudoie, on s'écrase, mais sans mauvaise humeur : comment serait-on grincheux, avec un tel soleil !

Décidément, nos voisins et amis les Anzinois n'en pourront vouloir à la Braderie. N'est-ce pas elle qui, l'an dernier, cette année plus encore, a rompu le charme, détruit le fâcheux sortilège qui transformait ces deux jours de fête — leur ducasse — en dates néfastes, évocatrices de cataractes pluvieuses.

A une heure, c'était la clôture de la Braderie.

Les acheteurs se pressent pour les dernières « occasions », commerçants notables, petits forains et ingénieux camelots débarrassent la voie publique, font leur caisse — et nous croyons bien que ce fut pour tous, une agréable comptabilité à faire.

Place maintenant au cortège.

#### L'APRES-MIDI

Le cortège part de l'Hippodrome vers deux heures et demie pour suivre l'itinéraire indiqué.

Nous ne pouvons entrer dans le détail des 57 chars, groupes ou numéros de la « Balade » si originale des Enseignes, pour chacun desquels il faudrait un éloge particulier.

Signalons rapidement un char rustique traîné par des bœufs, d'une note champêtre très juste, des voitures fleuries, un groupe de moissonneurs, un escargot très réaliste, des chapeaux, chemises, corset, chaussures à l'usage de Gargantua ou de Binbin ; comme contraste un mobilier de poupée, une auto caricaturale, des rapins exubérants, des bouteilles géantes, un gâteau à faire pâmer les gourmands, un trio... amusant de souverains, un ballon raismois, un Brésilien coiffé d'un panama sélect, un chameau authentique, un chat noir chevauchant un pur-sang, des marmitons armés de rutilantes casseroles ; la Peinture symbolisée par un travesti à s'y méprendre, un char surchargé de tonneaux capables de contenter un régiment de soiffards, un char luxueux surmonté d'une cafetière géante entourée de divers produits d'alimentation richement présentés ; d'accortes blanchisseuses, symphonie en blanc et bleu ; une tribu de négrillons joufflus, avec leurs mamas, contraste classique pour une blanche maison ; un coin gigantesque : la maison en balade ; la corporation de la boucherie, précédée de bœufs ; de sémillantes tricoteuses; un essaim de jeunes marchands de bonbons, etc

Les vaillantes sociétés musicales : nos amis de la Fanfare ouvrière de trompettes, l'Union française, les musiques de Wavrechain, Montigny, Haulchin, exécutaient leurs plus vibrants pas redoublés, et sur tout le parcours, la foule, grossissant toujours, admirait l'impeccable défilé dont l'ordre était réglé, parfait, par M. Piglowski, commissaire central ; M. Wantellet, inspecteur de police, et le protocole fait homme, M. Manbré.

Le cortège se ferme par les deux chars, les « clous » de la marche : La Dentelle, reproduction d'une vieille maison, avec les dentellières, jolies, costumées à ravir, char présenté par l'Union du Commerce ; enfin, le char de la Reine, élégant, dû au goût de M. Boët, le sympathique professeur d'art décoratif des académies ; la reine, Mlle BLUM, couronne en tête, sceptre en main les demoiselles d'honneur Mlles ETHUIN et GUILLOTIN, une trinité en blanc majeur sous un baldaquin rouge et or, enguirlandé de fleurs.

#### A L'HOTEL-DE-VILLE

Vers 3 heures et demie a lieu la réception officielle de Sa Majesté à l'hôtel de ville, pavoisé pour la circonstance.

M. Devillers, maire ; MM. Dugardin et Corsolle, adjoints, sont là.

M. le maire, en une galante allocution, félicite les heureuses élues, remercie le comité de la Braderie Il offre ensuite aux trois gracieuses détites une médaille en argent aux armes de la Cité, une gerbe de fleurs, un collier avec pendentif en or, qu'il tient à passer lui-même autour du col flexible des héroïnes du jour, non sans se payer de la douce besogne par un triple et sonore baiser.

M. Seligman, valeureux président d'honneur, présente le comité. Notre ami Bouillon, président, remercie de son côté, en termes délicats, la municipalité et la presse

A la descente de la mairie, la « Marseillaise », hymne royal — en l'occurrence — retentit et le défilé reprend jusqu'à la dislocation, qui a lieu à 6 heures 30.

#### CHEZ LE PRESIDENT

Un lunch, cordial et animé, réunit ensuite les reines, le comité, la presse, chez le président Bouillon.

M. Devillers, M. Manbré se joignent à cette manifestation intime, qui prend fin vers 7 heures, heure à laquelle M. Seligman, courtois, reconduit chez elles nos trois concitoyennes, encore accueillies par les cris cent fois répétés de Vive la Reine ! Vive les ouvrières !

Ainsi finit, dans l'allégresse et la gaîté, la festivale et merveilleuse journée de la Braderie de 1909.

## A LILLE

## L'INAUGURATION de la Bourse du Travail

#### DEUXIEME JOURNEE DES FETES

La journée de dimanche tout occupée par les fêtes et les démonstrations publiques avait été superbe ; celle de lundi se déroula dans l'intimité reposante ,prise par les réceptions, la visite des œuvres ouvrières et une bienfaisante promenade.

A 9 heures du matin, les originaires du Nord se retrouvent à la Bourse du Travail où les reçoivent les administrateurs.

Au nom des excursionnistes parisiens, Vandale, secrétaire des originaires du Nord, remercie les camarades pour la cordialité de leur accueil ; ses amis et lui ne veulent pas, dit-il, laisser échapper l'occasion de féliciter et de remercier aussi le citoyen Philippe, à la générosité duquel les travailleurs de Lille doivent d'avoir leur local.

Après un moment d'amicale conversation on se forme en groupe pour se rendre à la brasserie coopérative l'Avenir, rue Pierre-Legrand.

Le conseil d'administration reçoit les excursionnistes ; puis, sous la conduite du citoyen Fray, directeur, qui donne les explications techniques les plus détaillées sur toutes les opérations de fabrication de la bière, on parcourt les locaux de cette installation modèle.

En sortant de là, les hôtes des syndiqués lillois tombent en pleine « Braderie » et participent à la joie du quartier en fête.

A une heure, un banquet par souscription, réunissait encore tout le monde à la Bourse du Travail

Le citoyen Delory, préside, entouré des camarades Groussier et Dubois, députés, Marius André, Philippe, de la plupart des élus du Nord.

Trois tables immenses réunissent les convives .

Profitant de cette réunion familiale, le citoyen St-Venant, au nom des syndicats lillois, offre des fleurs au citoyen Philippe, qui a fait l'achat de l'immeuble pour y loger sans leur demander d eloyer ni aucune dépense, les syndicats mis dans la rue par la municipalité réactionnaire.

Philippe, fortement ému par l'ovation que lui fait la salle, déclare qu'en ouvrier il ne pouvait pas oublier les moments difficiles de son existence et qu'il est heureux d'avoir pu, comme il continuera à le faire, obliger les associations ouvrières.

Un ban énergique est battu en son honneur puis les chansons entraînantes ou gaies se succèdent jusqu'à épuisement des chanteurs

Dans quatre grands breacks ou omnibus à impériales, les excursionnistes font ensuite une promenade dans Lille, voient les monuments, puis par le bois, gagnent Lambersart et ses coquettes avenues.

A 8 heures, tout le monde satisfait de sa journée, rentrait à la Bourse, puis à 10 h. 15 gagnait la gare.

Sur les quais ce furent de longues poignées de main, des effusions cordiales, puis l'échange de promesses de se revoir bientôt.. à Paris.

## A ARRAS

## Attentat contre un train

**Un inconnu tire des coups de revolver sur l'express Lille-Paris.**

Des coups de revolver ont été tirés dimanche soir, près de Corbehem, sur l'express Lille-Paris .

M .Le Roy, député du Nord, se trouvait dans le wagon de tête. Une balle vint briser la glace du compartiment dans lequel il se tenait.

Deux autres balles ont atteint la voiture de queue sur laquelle les traces qu'elles ont laissées ont été relevées ,mais heureusement personne n'a été blessé.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

## Arrestation d'un Postier

**On découvre au domicile d'un commis des postes divers objets provenant de vols**

M. Benoit, commissaire spécial de la police mobile, et ses deux inspecteurs ont opéré dimanche des perquisitions au domicile de trois employés des P. T. T., dont l'un a été arrêté étant donnée la nature des objets saisis chez lui : plus de 500 cartes postales, des articles de bureau, des produits pharmaceutiques, des timbres détachés des enveloppes, etc.

On se rappelle que, parmi les lettres découvertes à la décharge publique on a récemment constaté l'absence de timbres sur un certain nombre d'enveloppes; ces timbres avaient été vraisemblablement décollés avant d'avoir été oblitérés. Il serait bon de rechercher, dans ces conditions, si l'auteur des actes de sabotage n'est pas le même individu.

Le postier arrêté se nomme Buscail, 33 ans, originaire des Pyrénées-Orientales, marié, père d'un enfant, demeurant rue de Cambrai, 125. Il a été arrêté et conduit en prison.

On a, en outre, découvert chez Buscail, trois livrets de caisse d'épargne.

L'inculpé nie avec énergie avoir participé au récent sabotage et avoir détourné des valeurs.

# DERNIÈRE HEURE

**(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)**

## La Grève des Inscrits Maritimes

**La physionomie des quais à Marseille. — L'arrivée de marins de l'Etat. — Départ de vapeurs. — Une réunion des grévistes à la Bourse du travail. — Vote de la continuation de la grève**

Marseille, 31 mai. — La physionomie des quais et de la place de la Joliette s'est très sensiblement modifiée aujourd'hui.

Jusqu'à présent et depuis que les inscrits maritimes ont quitté les navires, la solitude, conséquence de l'arrêt de la vie en ces points d'ordinaire si mouvementés de notre ville, régnait seule. Or, aujourd'hui, on eut dit un jour de fête. L'animation se fit très vive dès l'aube ; les passagers, par groupes, se rendaient à la Compagnie transatlantique pour acquérir la certitude qu'un bateau partait dans l'après-midi. Les charrettes et les camions, en files nombreuses, véhiculèrent les bagages et les colis, et de leur côté les inscrits maritimes circulèrent nombreux, plus nombreux que les jours précédents, gagnant la place, où ils discutèrent ferme.

Le premier fait de cette journée fut l'arrivée des marins de l'Etat, dont nous parlons d'autre part. Leur venue par mer passa inaperçue et dès leur débarquement ils furent répartis entre les quatre navires : le « Général Chanzy », le « Rhône », le « Golo », la « Russie », où ils vont occuper soit sur le pont, soit dans les machines, la place des inscrits maritimes en grève.

Les deux premiers départs ont eu lieu aujourd'hui à midi 15 ; l' « Eugène Etienne », de la Compagnie orannaise, a levé l'ancre à destination d'Oran, emportant 120 passagers et 35 sacs de dépêches.

A 5 heures du soir, le « Général Chanzy » quittait notre port pour Alger.

D'importantes mesures d'ordre avaient été prises ; de nombreux curieux, attirés par cet événement et espérant sans doute assister à quelques incidents, avaient gagné les quais. Ils furent déçus, les inscrits maritimes étant plus que jamais décidés à ne pas se départir de leur calme.

Chaque paquebot qui partira aujourd'hui avant son état-major au grand complet, ainsi que son équipe de 10 cuisiniers, a reçu 250 passagers.

Trois départs auront lieu demain. Celui du « Rhône », pour Tunis ; de la « Corté », de la Compagnie Frayssinet, qui remplacera le « Golo », précédemment désigné, gagnera Ajaccio, et la « Russie », qui se rendra à Oran. Ces trois paquebots sont également desservis par des marins de l'Etat.

#### REUNION DES GREVISTES

Les inscrits maritimes en grève se sont réunis cet après-midi à 4 heures, à la Bourse du travail.

Le secrétaire général a indiqué que deux compagnies ont répondu jusqu'à présent à la lettre de revendications des capitaines : la Compagnie générale transatlantique et les Transports maritimes. Toutes deux refusaient les inscrits maritimes au syndicat de l'armement marseillais.

Le secrétaire général de l'Union, que cette décision n'étonne pas, dit que les inscrits maritimes attendront que toutes les compagnies aient répondu pour décider la tactique à employer vis-à-vis d'elles.

L'assemblée s'est entretenue ensuite de l'attitude des officiers dans le conflit. Après une longue discussion, l'ordre du jour suivant est adopté :

« Les inscrits maritimes et agents du service général à bord, réunis au nombre de 4.000 à la Bourse du travail, après avoir pris connaissance des réponses faites par le syndicat des capitaines au long cours et celui des mécaniciens à l'appel de solidarité qui leur a été adressé, constatent qu'ils ne comprennent la solidarité que lorsque leurs propres intérêts sont en jeu ;

Invitent tous les officiers de toutes les spécialités à assister au meeting qui aura lieu jeudi prochain, à 4 heues de l'après-midi, à la Bourse du travail, et où leur seront données des explications sur les origines du mouvement actuel ;

Se séparent aux cris de Vive la solidarité ! Vive la grève ! »

Enfin les grévistes discutent au sujet des marins de l'Etat destinés à les remplacer.

M. RIVELLI déclare que si les marins de l'Etat assurent le transport des passagers, c'est une chose, mais que s'ils manutentionnent des marchandises, les inscrits sauront faire entendre leurs protestations irritées. Il s'élève, lui aussi, contre l'intrusion des marins qui ne devraient être utilisés que pour la défense du territoire national.

Il donne lecture du télégramme du comte Armand aux sénateurs et députés du département, dans lequel le président du syndicat des armateurs marseillais demande la suspension, en cas de grève, du monopole des pavillons, du privilège de l'inscription maritime, et propose d'accorder aux armateurs le droit de former leurs équipages avec des ouvriers quelconques ou des marins de nationalité étrangère.

« Voilà, dit le secrétaire général de la Fédération, quel est le patriotisme de ces armateurs qui ne craindraient pas de réduire des Français à la misère. Et dire que c'est nous qu'on accuse d'être vendus à l'alcade de Barcelone ou au syndic de Gênes ! »

Puis, critiquant alors vivement la conduite des officiers, il rappelle tout ce que les inscrits maritimes ont fait pour eux.

— Nous sommes payés par l'ingratitude, dit-il, mais qu'importe.

La réunion s'est terminée sur l'ordre du jour suivant :

« Les inscrits maritimes et agents du service général à bord, réunis au nombre de 4.000 à la Bourse du travail, constatent que le gouvernement s'est fait le complice des violations de la loi en donnant aux armateurs des marins de l'Etat ;

» Considèrent ce fait comme une véritable provocation ;

» Prennent l'engagement de ne faire aucune concession et de ne réintégrer leur bord que lorsqu'ils auront obtenu pleine et entière satisfaction. »

## Le général Picquart à Angers

Angers, 31 mai. — Le général Picquart, ministre de la guerre, venu pour présider la 35e fête fédérale de gymnastique, est arrivé à deux heures et demie. Il a été reçu à la gare par les autorités locales.

Suivant le désir du ministre, aucune réception officielle n'a eu lieu et le cortège, sans apparat, s'est rendu d'abord à l'hôpital mixte. Là, le ministre a remis deux distinctions honorifiques, notamment une médaille d'or et une de bronze à deux religieuses.

Le ministre s'est également entretenu avec plusieurs dames ambulancières de retour du Maroc et les a félicitées de leur dévouement .

#### LA FETE DE GYMNASTIQUE

A quatre heures, le cortège s'est rendu au Champ-de-Mars où la fête fédérale commencée depuis midi, battait son plein.

Sur le parcours on entendit quelques coups de sifflet poussés par de petits jeunes gens de l'Action Libérale. L'arrivée du ministre donna lieu à une chaude manifestation de sympathie républicaine.

La fête de gymnastique s'est poursuivie avec son succès habituel. Comme hier, les exercices du 135e d'infanterie et du 16e génie obtinrent le plus vif succès et le ministre a félicité chaudement les instructeurs et les moniteurs.

Le général Picquart a ensuite félicité les délégués des sociétés étrangères, qu'il s'est fait présenter.

Les exercices terminés, les 3.500 gymnastes exécutent tous les mouvements, les plus compliqués, sur un seul commandement avec un ensemble parfait qui soulève les applaudissements unanimes.

Puis les drapeaux se rangent devant la tribune officielle. Le porte-drapeau de l'Union, M. Boyer, de Troyes, dont la Fédération avait la garde du drapeau depuis l'an dernier, remet ce drapeau à M. Cazalet, président de l'Union. Celui-ci prononce alors une vibrante allocution.

M. Cazalet remet ensuite le drapeau à M. Cointreau, président du Comité d'Angers qui, en le recevant, déclare qu'il saura le conserver précieusement.

Le ministre de la guerre prend ensuite la parole en ces termes : « Je me félicite d'avoir été désigné pour représenter le Gouvernement à cette belle fête et d'avoir eu ainsi l'occasion de saluer votre drapeau. Sous ses plis, une belle jeunesse exerce ses forces non seulement pour le labeur fécond du temps de paix mais aussi se prépare pour défendre la patrie au jour du danger.

Il n'y a pas de but plus noble, d'efforts qui méritent davantage la sollicitude du gouvernement et l'appui de toute la nation française. Ayez toujours les yeux fixés sur cet emblème qui représente ce qu'il y a de plus cher et de plus sacré. N'oubliez jamais les grands devoirs que le culte de ce drapeau vous impose et ainsi vous aurez bien mérité de la France et de la République. »

On applaudit chaleureusement aux cris de : « Vive Picquart ! Vive la République ! »

Le ministre remet ensuite de nombreuses récompenses. Dans la liste nous relevons les noms suivants :

Sont nommés officiers d'académie : MM. CARPENTIER, de Cambrai ; CREMER, de Lille.

## Le Congrès des Employés d'Octroi

Lyon, 31 mai. — Hier soir, dimanche, à 9 heures, le Congrès des employés d'octroi a tenu une séance.

M. Delorme, de Saint-Etienne, présidait, assisté de M. Brémont de la Seine, et Sacquet de Nantes.

A la suite du rapport de M. Maillet, le Congrès a demandé l'abrogation de la loi désuète de 1816 qui régit les employés d'octroi et que la Fédération et les groupes s'emploient à provoquer des vœux des municipalités sur cette question.

Sur la proposition de Lamondière, le Congrès a décidé la création d'une caisse nationale de solidarité et de prévoyance destinée à secourir les camarades malades ou dans l'infortune. Les secours accordés varieront de 100 à 1000 francs.

La caisse sera alimentée par une cotisation de un centime par jour et par adhérent

Le Congrès a émis ensuite deux vœux concernant le voyage à demi-tarif sur les chemins de fer et la suppression des périodes militaires.

M. Barmier, de Toulon, a présenté ensuite un rapport demandant la mise en régie municipale directe de tous les octrois (Adopté).

Le Congrès adopte également un vœu présenté par M. Machielli de Béziers, s'apposant à la main-mise sur les octrois par les contributions indirectes.

#### LA JOURNEE DE LUNDI

A onze heures, ce matin, les congressistes, après s'être promenés en bateau sur la Saône, ont continué leurs travaux sous la présidence de M. Delorme, de Saint-Etienne.

Le Congrès a adopté tout d'abord un vœu en faveur de la municipalisation des octrois.

M Blanchard présente ensuite un rapport en faveur de la modification de la loi de finances de 1906.

Le groupe de La Rochelle a obtenu satisfaction par la création d'une caisse de prévoyance et de solidarité.

Le Congrès après une longue discussion porte à 1 fr. 50 le montant de la cotisation.

Les frais de déplacement des délégués fédéraux seront désormais à la charge de leurs groupes respectifs.

A la séance de l'après-midi, tenue sous la présidence de M. Besson, de Roanne, assisté de M. Rouzaud, de Marseille, et Lidon de Troyes, la rédaction des statuts a fait l'objet d'un long examen du Congrès.

MM. Dupuy et Baudelot ont défendu la représentation proportionnelle combattue par M. Lebert, de Lille.

Finalement, ce mode de votation a été adopté.

L'attribution des mandats a été limitée à 5 par délégué.

M. Bigot, de Bordeaux, a développé les conclusions de son rapport tendant à constituer une commission chargée de recueillir les cotisations nécessaires pour adhérer à la Société du cautionnement mutuel.

Après les explications de M. Sacquet, de la Seine, et de M. Boué, de Bordeaux, le rapport de M. Bigot a été adopté.

Il a été décidé que le bureau fédéral serait nommé pour trois ans, renouvelable par tiers tous les ans par voie de tirage au sort.

On a procédé ensuite au remplacement des membres sortants.

Ont été élus : MM. Lavignon, de Paris et Maillet, de la banlieue de Paris.

Enfin, le Congrès adopte un vœu demandant au gouvernement de faire preuve d'indulgence à l'égard des fonctionnaires révoqués.

## L'intransigeance du Vatican et la Triplice

Rome, 31 mai. — Les journaux italiens commentent avec amertume un discours prononcé par le prince-évêque de Brixen (Tyrol) en faveur du pouvoir temporel.

Ce prélat se serait exprimé en ces termes : « Nous revendiquons les droits imprescriptibles de la papauté et l'indépendance de son chef et nous nous engageons à exiger le rétablissement de ces droits par tous les moyens licites ».

Ce discours, rapproché des derniers incidents, le refus de l'Autriche de prendre part à l'Exposition de Rome et d'accorder l'Université italienne de Trieste, prouve que rien n'est changé aux rapports de l'Autriche avec l'Italie et que les fameux télégrammes échangés de Vienne entre les souverains de la Triplice n'ont aucunement consolidé cette dernière.

---

en travaillant, ma fille et moi, de quoi vivre bien juste.

Vous ne serez guère heureuse ici, bien que nous soyons disposées, si cela vous est nécessaire, à partager avec vous le peu que nous avons.

— Oh ! je vous remercie, madame, de votre bonne pensée ; mais je ne resterai pas dans ces conditions-là ; je ne serai pas même un instant à votre charge.

J'ai des économies, et, d'ailleurs, je travaillerai, si vous voulez bien me montrer ce que vous faites.

— Ah ! ça n'est pas difficile, va, répliqua Julie, nous cannons des chaises pour les marchands de meubles ; malheureusement c'est mal payé ?

— Eh bien, je ferai comme vous, j'essaierai de gagner ma vie.

— Avant cela, mon enfant, reprit encore madame Carrol, avant de vous admettre chez moi, tout à fait, de vous y garder peut-être, puis-je savoir pourquoi vous avez quitté votre père aussi brusquement.

Vous devez comprendre que je ne voudrais pas encourir, vis-à-vis de lui, dans l'avenir, certaines responsabilités morales ; ni surtout être accusée de vous avoir détournée de vos devoirs un seul instant.

— Ne craignez pas cela, madame ; je supporterai seule les conséquences de mon acte.

Quant au motif pour lequel j'ai quitté mon père, le voici en quelques mots :

J'aime, oh ! très chastement, croyez-le, un ingénieur de Château-Thierry qui, lui aussi, m'adore et m'a juré de m'épouser.

Mais avant qu'il ait eu le temps de faire les démarches nécessaires à la réalisation de ce doux projet, mon père, pour de certaines raisons d'orgueil que je vous dirai plus tard, serait, je le sais à n'en pas douter, tout à fait opposé à ce mariage.

Pour m'enlever toute illusion, tout espoir à ce sujet, il a voulu me contraindre d'épouser un homme qui m'est particulièrement odieux.

C'est pour fuir cette union forcée, et après avoir subi une scène terrible, que le chagrin et la peur m'ont suggéré la résolution de me soustraire par la fuite à ce qui aurait fait le malheur de toute ma vie.

Mais je vous le jure, madame, je n'ai commis aucune mauvaise action, je n'ai pas failli, même en pensée, à mes devoirs d'honnête fille.

Je suis simplement une malheureuse... oh ! oui, oui, bien malheureuse !...

En répétant cela, Madeleine ne put retenir la crise de larmes qui, de nouveau, la soulevait toute au souvenir des menaces terribles de son père.

Il se joignait à cela le chagrin intime amassé depuis quelques semaines, une sorte de désespoir latent relatif à son avenir, aussi la crainte de ne plus voir André ; enfin le pressentiment des jours mauvais qu'elle aurait à subir.

Et, de tout cela, sa sensibilité naturelle s'était exaspéré d'une sorte de fébrilité nerveuse.

Les conséquences dangereuses, et peut-être cruelles, de l'acte qu'elle avait accompli dans un moment d'affolement, dans une sorte d'aberration de son cerveau torturé, commençaient à se présenter en même temps à son esprit.

Elle comprenait bien, maintenant, qu'elle aurait dû rester à la ferme des Fresnes.

Elle se rendait compte, mais imprécisément encore, qu'elle avait à son service, pour défendre sa cause, tout à la fois la finesse inhérente à son sexe, l'affection sincère de son père, bien qu'il se fût montré très dur envers elle, enfin sa faiblesse de femme.

Car cette faiblesse est en réalité une grande force qui oblige l'adversaire, c'est-à-dire l'homme, à des ménagements dont la femme profite toujours.

Enfin, comme toutes ses semblables, elle pouvait opposer aux objurgations paternelles, et cela sans paraître se révolter, la force d'inertie qui n'acquiesce jamais sans refuser positivement ; véritable cuirasse contre la puissance de laquelle s'émoussent et se brisent les volontés les mieux trempées.

Mais le mal était à l'heure présente irrémédiable. Courageusement soutenue d'ailleurs par son amour-propre, elle était décidée à accepter la lutte provoquée, elle s'obstinait dans son rôle, attendant les événements futurs.

Toutes ces réflexions affluaient tumultueusement à son cerveau, tandis qu'elle versait d'abondantes larmes. Juliette Carrol, toute troublée, soutenait affectueusement sa jolie tête renversée sur son épaule.

— Mon enfant, dit madame Carrol, lorsqu'elle vit le chagrin de Madeleine s'apaiser un peu, si tout ce que vous m'avez dit est vrai, je consentirai peut-être à vous garder avec nous, car je vois que vous souffrez réellement.

Pourtant je ne puis rien vous promettre encore, vous devez comprendre à quels sentiments de réserve j'obéis ?

— Oh ! oui, madame, oui.

Mais, je vous en supplie, ne me renvoyez pas, ne me laissez pas toute seule dans cette grande ville, où je ne connais personne ?

J'ai peur... j'ai si peur d'être obligée de retourner là-bas !

Par pitié, madame, croyez-en ma sincérité ; laissez-moi vivre ici, avec vous, avec mon amie ?...

Je serai pour vous comme une seconde fille et je prierai Dieu pour qu'il vous rende un peu du bonheur que vous avez perdu.

Et comme madame Carrol demeurait indécise encore, elle reprit véhémente :

— Madame, chère madame, et toi, Julie, ma chère amie, je vous en prie, gardez-moi !

Elle ne put en dire davantage et se laissa tomber éplorée dans les bras que madame Carrol venait de lui tendre spontanément, en disant d'une voix tremblante d'émotion :

— Eh bien, oui, ma pauvre enfant, vous resterez ici ; je vous crois, vous êtes une honnête fille, je vous garde.

Vous travaillerez avec nous, et nous essaierons de n'être pas trop malheureuses toutes trois ; la vie est si dure, hélas !

Allons, allons, chère petite, ne pleurez plus ; appuyez-vous là, sur mon cœur, comme si vous étiez ma fille ! Courage, courage !

Puis elle lui prit la tête et la baisa au front longuement, avec une pitié maternelle ineffable.

Madeleine sentit son âme se fondre sous ces bonnes caresses qui l'enveloppaient d'une atmosphère consolatrice et douce.

Un peu d'espoir rentra dans son pauvre cœur ulcéré, son esprit se rasséréna par degrés.

Enfin, elle reprit l'entière possession d'elle-même. Madame Carrol, femme active et d'esprit décisif, procéda immédiatement à la nouvelle organisation de l'intérieur.

En peu de temps, et d'un commun accord, tout fut entendu et résolu ; l'aménagement des quelques meubles sauvés du naufrage de la veuve fut modifié, de façon à faire place pour un lit de plus dans la chambre d'entrée.

Puis vint l'heure du travail, et Madeleine, guidée à la fois par la mère et la fille, commença son apprentissage de canneuse de chaises.

Elle y mit toute sa bonne volonté, s'ingénia à devenir adroite, désireuse d'apporter le plus vite possible le faible mais indispensable contingent de son gain au budget commun.

Enfin, à l'heure du déjeuner, elle ouvrit tout à coup son porte-monnaie, en tira un billet de cent francs, et le remettant à madame Carrol, elle dit spontanément :

— Permettez-moi, chère madame, de vous remettre ceci pour les frais d'installation et de nourriture en plus que vous allez avoir à faire pour moi.

— Oh ! mais non, c'est beaucoup trop, fit la veuve stupéfaite, en repoussant le billet bleu.

Je veux bien accepter quelque chose, parce que j'y suis forcée, mais jamais je ne consentirai à garder une pareille somme, dès maintenant.

Il y a là de quoi vivre sobrement pendant un mois pour nous trois.

— Raison de plus pour le prendre, insista Madeleine, cela nous constituera une petite avance, voilà tout.

D'ailleurs, il faut commencer par aller aujourd'hui chercher à déjeuner là-dessus ; car c'est moi qui veux vous inviter.

— Ma foi, fit Julie gaiement, j'accepte, moi, et puisque Madeleine y tient, eh bien ! fais-nous un bon déjeuner, maman ?

Il y a si longtemps que cela ne nous est arrivé, conclut-elle avec un soupir de regret enfantin.

Vaincue en apparence, car elle faisait encore de secrètes réserves, madame Carrol accepta et partit aux provisions.

Alors Madeleine manifesta timidement pourtant, à son amie son projet d'écrire à André Ledoux.

Aussitôt pourvue de papier et d'encre, elle traça rapidement la lettre que l'on connaît et l'enfouit dans sa poche, au moment précis où madame Carrol, revenant du marché, mettait la clé dans la serrure.

Elle se proposait, sur le conseil prudent de Julie, de la mettre elle-même à la poste, à la première occasion propice, ce qui d'ailleurs, ne pouvait pas tarder beaucoup.

Cependant, comme si la fatalité se fût acharnée à la faire souffrir, elle ne réussit à faire partir cette lettre que le troisième jour, au soir, après son arrivée dans l'intérieur des Carrol, dont elle n'était pas sortie seule encore.

André reçut cette missive le lendemain à Brasles, où elle lui fut apportée par un ouvrier de l'usine Dollaire.

Et, comme il y répondit le soir même, Madeleine, de son côté, reçut la nouvelle de l'arrivée de son bien-aimé le dimanche matin.

Lorsque madame Carrol lui remit la lettre en revenant de faire ses courses matinales, la jeune fille eut une explosion de joie indicible.

Plusieurs fois, elle relut ces chères lignes où s'annonçait la présence prochaine de l'ingénieur.

« Chère Madeleine,

» J'ai reçu votre lettre, il y a deux heures » à peine, et sans perdre une minute, j'ai » pris mes dispositions pour aller à Paris.

» J'avais appris votre fuite aujourd'hui » même et je me désolai d'abord de cette fa- » tale détermination que j'ose approuver, » cependant, après réflexions.

» Comment ne l'approuverais-je pas, puis- » que c'est pour demeurer fidèle à vos ser- » ments, c'est pour vous conserver à moi » que vous avez pris ce cruel parti.

» Ah ! Madeleine, merci, du fond de mon » cœur, merci de tant d'amour !

» Mais je ne veux pas que vous soyez mal- » heureuse, et j'ai résolu de venir là où » vous êtes, pour vous aider, pour vous pro- » téger comme c'est mon devoir.